

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre-Val de Loire
23, avenue de la Libération
45000 ORLÉANS

02 38 24 34 21

centrevaleloire@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18

COMMUNE DE JUSSY-CHAMPAGNE

Place de la Mairie
18130 JUSSY-CHAMPAGNE
02 48 25 00 44

mairiejussychampagne@wanadoo.fr

www.mairiejussychampagne.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du
Crédit Agricole Centre Loire



FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

la façade de l'église
Saint-André
de Jussy-Champagne



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la sauvegarde de l'église Saint-André

◆ ◆ LE PROJET : RESTAURER UNE ÉGLISE CLASSÉE

Jussy-Champagne dans le Cher est un petit village de 200 habitants situé à 25 km dans le sud-est de Bourges. L'église Saint-André a été construite dans une architecture romane au XI^e/XII^e siècle. Formant une croix latine parfaite son aspect extérieur est d'une grande sobriété excepté la façade qui est le joyau de cette église comme le souligne de nombreux ouvrages.

A la suite d'un premier diagnostic en 2020 concernant la restauration des chapelles, la DRAC Centre Val-de-Loire attirait l'attention de la municipalité sur le besoin de consolider voire de restaurer la façade. Deux nouvelles études ont été lancées en 2022, l'une concernant le parement, l'autre les éléments sculptés.

Les travaux de la façade, qui s'imposent, concernent la restauration des maçonneries en état critique, la protection des autres maçonneries et la restitution des contreforts sur toute leur hauteur d'une part, et le traitement des sculptures et des colonnes hautes d'autre part. L'objectif de cette restauration est de conserver le plus possible les pierres d'origine ou anciennes.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UNE ÉGLISE ROMANE

La façade occidentale de l'église Saint André est l'un des vestiges de l'église romane primitive. Formant pignon, elle est construite en pierre de taille de grand appareil sur trois niveaux d'élévation. Le premier niveau est constitué d'un portail central en plein cintre

encadré par des colonnettes à chapiteaux romans sculptés, et de deux niches plein cintre également avec des colonnes dotées de chapiteaux romans. Le deuxième niveau présente une arcature à sept niches, une série de six colonnes et cinq petits sujets sculptés, ce qui lui confère un caractère unique en Berry. Enfin, le troisième présente en son centre une sculpture d'un agneau crucifère. Les quatre branches de cette croix, d'égales dimensions, sont cernées par un cordon à motif de damier.

◆ ◆ LA MOBILISATION : UN TERRITOIRE SOUDÉ

L'association locale « les amis de l'église Saint-André », avec le soutien de la municipalité, se mobilise pour animer et promouvoir ce lieu, en organisant des expositions temporaires de vêtements et d'objets liturgiques. Les visites sont gratuites et commentées par les bénévoles de l'association. De nombreux panneaux d'expositions ont déjà été réalisés pour faciliter les explications. Chaque année l'association accueille d'autres animations et événements comme des conférences, des concerts, voire comme en 2022 les auditions des jeunes guitaristes de l'école de musique de la Septaine, ce qui a permis de faire découvrir ce lieu aux jeunes musiciens et à leurs parents.

Montant des travaux	147 420 €
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Début 2026

© Commune de Jussy-Champagne



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-André à Jussy-Champagne

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87958

ou en flashant le QR code ci-contre.



125059

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Eglise de Jussy-Champagne

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés 80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

* Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre